

rapport de projet de fin d'études

par Gabriel Visse

sous la direction de Michel Jacotey



Scénographier un Quotidien

Une serre habitée à Aspremont

DE.4 - PRAXIS

ENSAPVS

2024 - 2025

Illustration: vue depuis le site d'implantation du projet

À Henry.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	5
AVANT-PROPOS	6
INTRODUCTION	8
I- LE SITE	10
1. contexte géographique	11
2. pourquoi ce site ?	14
3. caractéristiques naturelles	16
4. contexte topographique	23
5. piste d'implantation	32
II- LE PROGRAMME	33
1. intentions programmatiques	34
2. les pôles programmatiques	35
3. un programme évolutif	41
III- LA RÉFÉRENCE	42
IV- LE PROJET	45
1. l'implantation	46
2. le rapport à la pente et au sol	48
3. orientation, lumière et ventilation	49
4. la volumétrie	50
CONCLUSION	53



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu mon directeur d'études Monsieur Michel Jacotey pour son accompagnement tout au long du travail de conception de ce projet de fin d'études. Son indulgence, sa bienveillance, ses conseils avisés et sa patience face aux difficultés que j'ai rencontrées, sur le plan personnel, durant cette dernière année ont été décisifs dans l'aboutissement de ce travail.

Je souhaite également remercier mes amis, et plus particulièrement Ladin, Déborah et Guillermo, pour leurs encouragements réguliers qui m'ont été très précieux tout au long de cette dernière année d'études.

Merci à mes parents pour leur soutien depuis le début de mon parcours universitaire.

Je voudrais également remercier mon grand-père, qui a forgé durant mon enfance mon goût pour l'art et les belles choses.

Enfin, une pensée toute particulière pour Louis, qui, malgré la distance, n'a eu de cesse de me motiver à poursuivre la conception de ce projet.



AVANT-PROPOS

Ce dernier projet de mes études d'architecture prend la suite de réflexions développées dans mon mémoire écrits quelques mois plus tôt et qui visait à mettre en lumière le rôle de metteur en scène du quotidien qu'exerce nos espaces de vie domestique. Ce travail d'analyse a permis d'identifier nos espaces de vie en tant que moyen d'expression d'un récit personnel, mais également en tant que premier lien avec le monde et ce par la mise en scène des usages, des déplacements dans l'espace et du rapport à l'extérieur.

Par le travail de conception de ce projet j'ai tenté de donner corps à ces idées de mise en scène de la vie quotidienne par nos espaces de vie. Le but était de raconter à travers la création d'un espace, une manière singulière d'habiter une portion choisie du monde.

La genèse de ce projet, vient également du désir de travailler sur un site avec une résonance personnelle particulière, un site familial qui appartient à mon grand-père paternel, situé sur les hauteurs de Nice, une région dans laquelle je passe beaucoup de temps.



« L'homme se tient dans le monde comme venu vers lui à partir d'un domaine privé, d'un chez soi, où il peut à tout moment se retirer »

Emmanuel Lévinas



INTRODUCTION

Ce projet de fin d'études est né d'un désir de confrontation directe avec le paysage, le climat et le sol, et avec la manière dont on peut encore aujourd'hui habiter un lieu sans l'imposer. Il s'inscrit dans une recherche d'un rapport humble et attentif au contexte.

Le site choisi - un terrain en pente, isolé, marqué par des restanques en pierre sèche - impose un certain type de regard. Ici, on ne peut pas construire n'importe comment, il faut composer avec cette pente, lire les lignes du terrain, comprendre la logique ancienne de sa mise en culture. Le projet s'appuie ainsi sur la structure existante du site : les terrasses agricoles successives, formant un gradin paysager, qui deviennent les fondations naturelles de l'habitat. La première mise en scène de l'acte d'habiter est donc paysagère.

Le projet allie des espaces de vie à des espaces de travail et de production agricole, dans la logique de compréhension du site et de son histoire. Il se refuse à une implantation qui modifie le site naturel et évite tout terrassement du sol.

Pour habiter ce lieu sans le contraindre, j'ai choisi une architecture légère, réversible, presque temporaire : une grande serre en acier vient envelopper l'ensemble, sans pour autant clore l'espace. Elle agit comme une protection contre le climat, mais aussi comme un filtre - elle est un espace d'interface entre l'extérieur et l'intérieur. Sous cette structure, qui vient se poser sur le site sans le modifier, se déploient plusieurs volumes indépendants, des "boîtes", dédiées aux différents usages du scénario de vie choisi.

L'espace généré n'est ni tout à fait intérieur, ni tout à fait extérieur. Il est traversé par la lumière, le vent, les variations de température et de saison. Il ne s'agit pas de construire un espace figé, mais un espace à habiter, à apprivoiser, à interpréter. La serre permet ainsi un mode de vie fluide, poreux, centré sur les usages et ouvert à l'imaginaire. Elle rend possible une manière d'habiter le monde sans s'en abstraire - une forme de vie qui assume la rudesse du climat tout en y apportant une forme de douceur.

Cette approche rejoint une réflexion plus large sur l'architecture comme dispositif de mise en relation : avec le sol, le ciel, les autres et soi-même. En ce sens je souhaite citer le philosophe italien Emanuele Coccia qui nous dit, dans son ouvrage



Philosophie de la maison, l'espace domestique et le bonheur, publié en 2021 aux Éditions Payot et Rivages, : "C'est toujours et seulement par et dans une maison que nous habitons cette planète" (p. 13). Avec cette approche Heideggerienne du rapport de l'homme au monde extérieur, le projet devient une tentative de redonner à la structure habitante sa dimension originelle: celle d'un espace d'interface, qui nous relie au monde plutôt que de nous en protéger entièrement, un cadre ouvert, évolutif et scénographié qui a pour but de faire communauté.

Le rapport qui suit retrace les grandes étapes de cette démarche. Il s'organise en quatre parties : l'analyse du site, la définition du programme, la présentation d'une référence et enfin la description du projet.



I- LE SITE



1. contexte géographique

Le projet nous emmène dans le sud de la France, dans le Département des Alpes Maritimes sur les hauteurs de la ville de Nice, dans la commune d'Aspremont.

Située à 13 kilomètres au nord du centre de la ville de Nice, Aspremont est une petite commune fortifiée et perchée à 554 mètres d'altitude, bâtie sur les premiers contreforts du Mont-Chauve, un sommet qui lui culmine à 870 mètres d'altitude occupé par un fort militaire. La commune comptait 2321 habitant en 2022, elle fait partie la métropole Nice Côte d'Azur.

Le site d'implantation choisi est situé à une dizaine de kilomètres en dehors du village d'Aspremont, dans la partie basse de la commune à la limite avec celle de Falicon. Ce site est assez isolé, puisque les premières habitations aux alentours ne se trouvent pas avant 1 kilomètre. Il est desservi directement depuis la ville de Nice par la route départementale du Mont-Chauve, et est traversé par des sentiers piétonniers. Il bénéficie donc ainsi d'une situation privilégiée, au coeur d'une zone naturelle, à l'abri des regards et des bruits urbains, tout en ayant une certaine proximité avec la capitale azuréeenne.

À Aspremont, le climat est qualifié de méditerranéen, propre au sud est de la France. Un climat plutôt doux, caractérisé par des précipitations pouvant être abondantes en autonome et en hiver et un bon ensoleillement constant, mais particulièrement important en été. Les températures descendent rarement en dessous des 0 degré en hiver mais peuvent monter jusqu'a plus de 30 degré en été



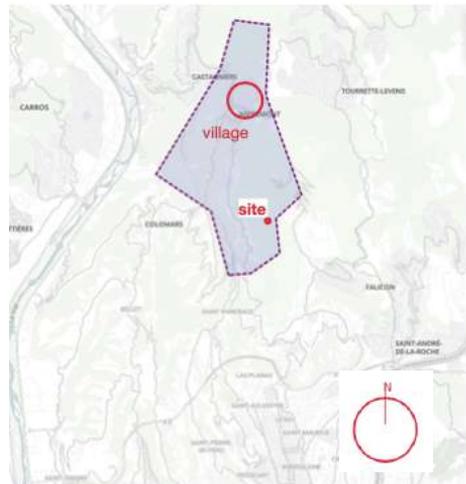
Alpes Maritimes



commune d'Aspremont

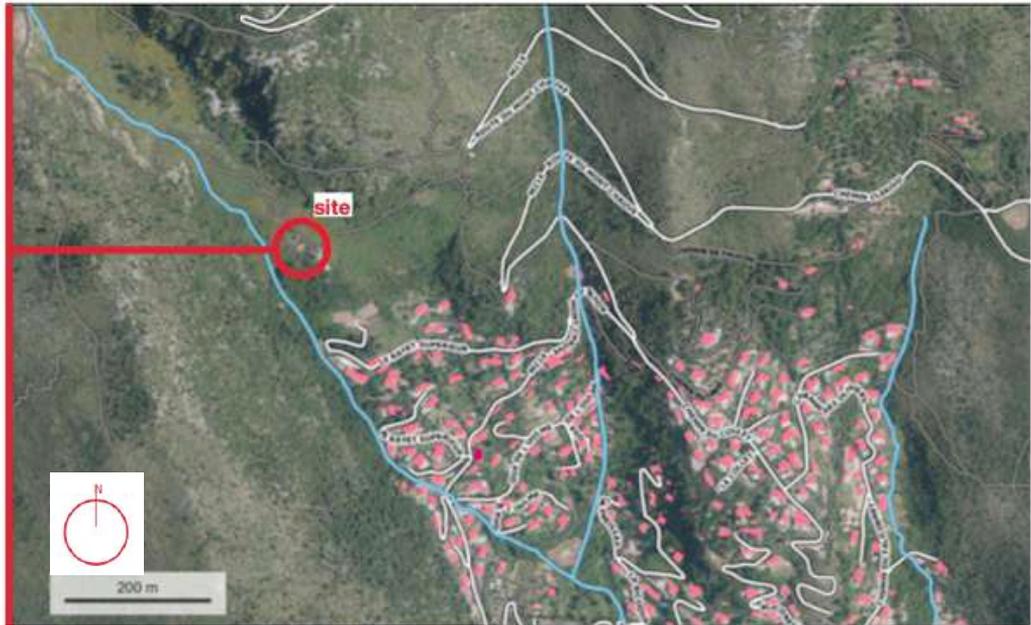


1/95 000



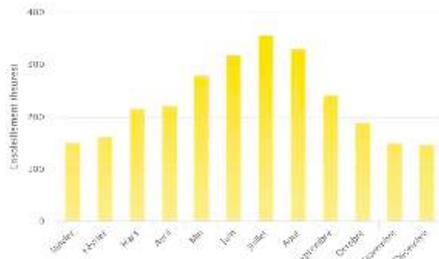
le site par rapport au village d'Aspremont



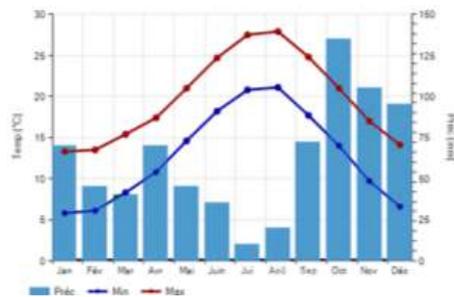


le site par rapport aux alentours

1/10 000



l'ensoleillement à Aspremont



le climat à Aspremont



2. pourquoi ce site ?

Dès les premières réflexions en terme d'implantation d'un projet de fin d'études, c'est ce site naturel et protégé qui m'est venu en tête, car c'est un endroit que je connais depuis de nombreuses années. En effet ce terrain appartient à mon grand-père paternel, originaire de Nice, qu'il a hérité de son père dans les années 80, et que ce dernier avait lui acheté dans les années 50. C'est un sujet récurrent dans ma famille depuis longtemps : l'éventualité d'un jour y implanter un projet, mais ce rêve de mon grand-père n'est pour l'instant jamais devenu réalité, et ce par manque de temps. J'ai donc eu à coeur d'en quelques sorte réaliser ce rêve à l'occasion de ce dernier projet d'études.

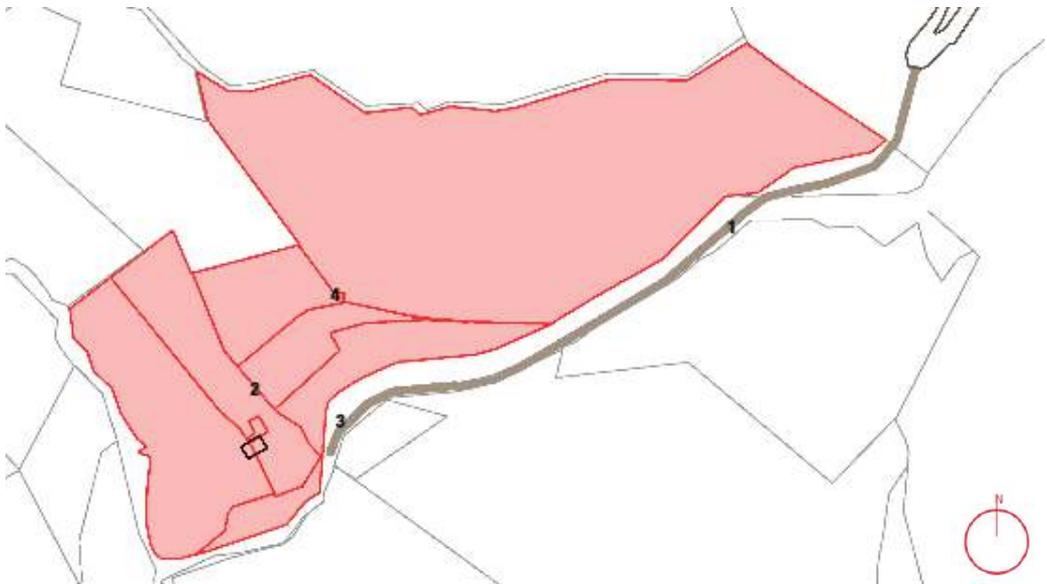
Il s'agit d'un terrain d'une superficie totale de 5 hectares, regroupant 8 parcelles cadastrales, qui n'a donc jamais été touché depuis l'acquisition de mon arrière grand-père. Le choix de ce site m'a permis d'ajouter une dimension personnelle à ce projet de fin d'études, mais également de me plonger dans une redécouverte de ce terrain que je ne connaissais pas bien - au vu de son état de "friche", ce n'est pas un endroit actuellement praticable et bien que je passe tout mes étés à Nice depuis mon enfance, je ne m'y suis que très peu rendu.

La motivation principale du projet était en quelques sortes de renouer avec une partie de mes racines familiales et de projeter une implantation possible sur ce terrain délaissé pendant tant d'années.





vue aérienne



parcelles disponibles - ST: 5ha



3. caractéristiques naturelles

Historiquement, ce terrain possède un passé agricole et peut d'ailleurs être scindé en deux parties distinctes et ce grâce aux types de sols qui le composent.

La partie nord-est du site, au plus proche de la route départementale, présente un sol rocheux de type calcaire, caractéristique de la région, c'est la zone du site la plus sauvage et la plus aride. La partie sud-ouest présente elle un sol en terre argileux, c'est la partie qui nous permet d'identifier le passé agricole grâce à la présence de restanques plates en pierre sèche qui viennent rythmer verticalement toute cette portion. Les restanques sont assez régulières, et suivent les courbes naturelles du terrain. Elles sont la trace d'une exploitation agricole et d'un apprivoisement du caractère très sauvage de cette zone.

L'ensemble du site est recouvert d'une végétation basse, sèche, de la famille des graminées. Certaines zones comportent une végétation plus haute, toujours sèche, de la famille des chênes kermes. Notons également la présence de quelques oliviers, plantés sur les restanques agricoles.

Depuis l'épingle de la route départementale, le sentier du Camp permet l'arrivée au centre du site en longeant les premières parcelles disponibles. Ce sentier partiellement viabilisé surplombe la vue tout au long de la déambulation et mesure 344 mètres de long, l'accès au site est donc possible à pieds comme en voiture.

Une bergerie aux murs épais en pierre sèche avec une toiture à double pente en zinc est également présente sur ce site, elle mesure 5,9 mètre de large par 9,7 mètres de long, pour une hauteur de 6,10 mètres à la ligne de faitage. Le volume intérieur disponible de cette petite construction est de 44 mètres carrés. Elle est implantée sur la première restante agricole, au niveau de l'arrivée du sentier du Camp. Elle est la seule forme d'architecture présente sur le site, et laisse penser à la présence de moutons durant l'exploitation agricole du terrain.





sol calcaire

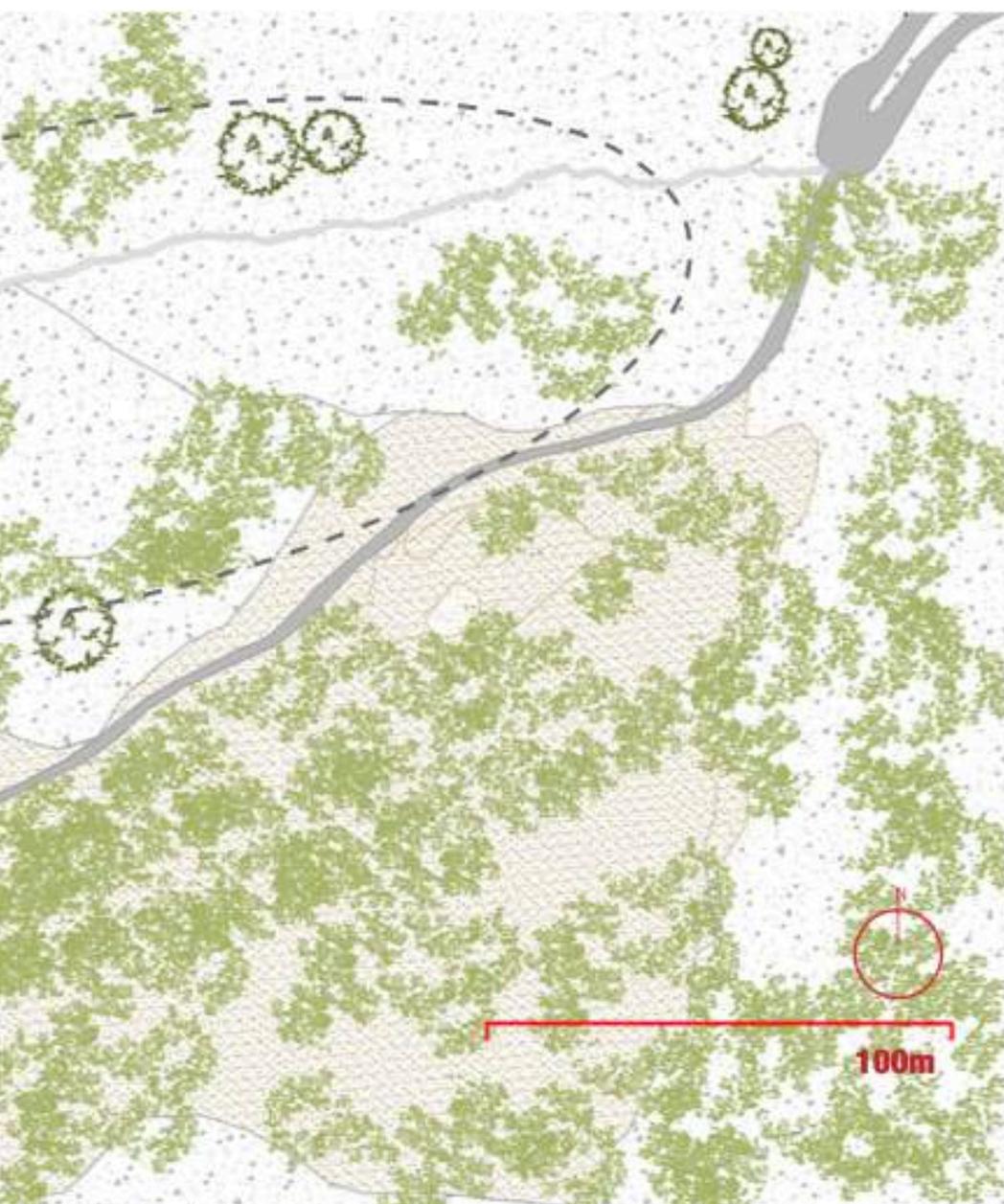
fragile et instable
porosité
difficultés de mise en oeuvre
Oss réseau
sensibilité aux remontées capillaires
risque sismique élevé
excavation importante pour l'implantation de fondations
intégration de constructions difficile sur un relief accidenté

sol en terre argileux

bonne capacité portante
régulation thermique naturelle
absorption et restitution de l'humidité
facilité d'extraction et de mise en oeuvre
peut accueillir des fondations superficielles et profondes
impacte minimal des constructions

plan de situation 1/1000



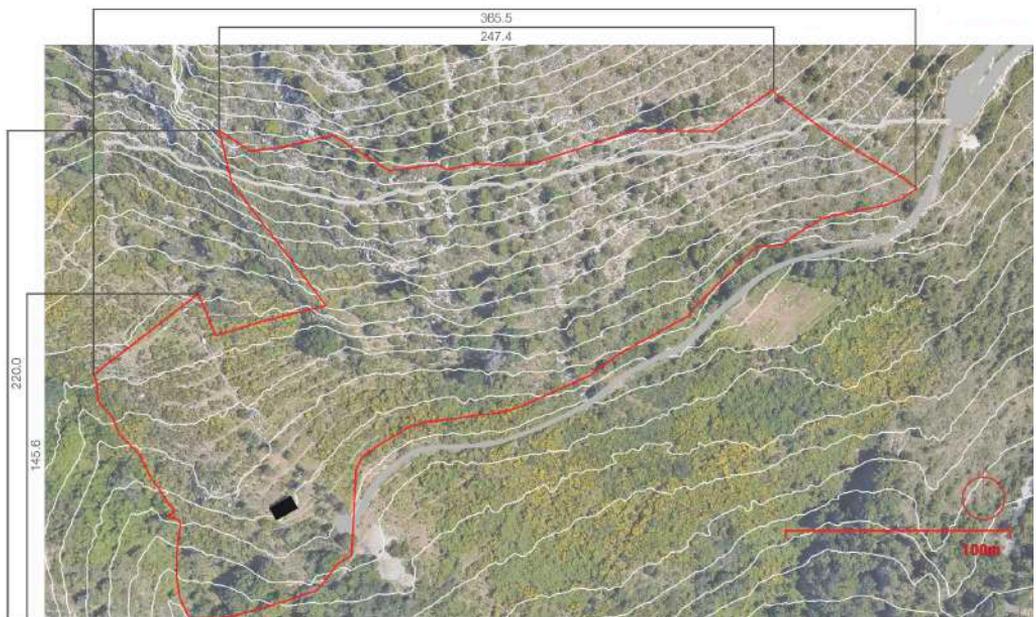


LÉGENDE

- autres Peuts
- végétation basse
- oliviers
- terre
- calcaire
- restanques



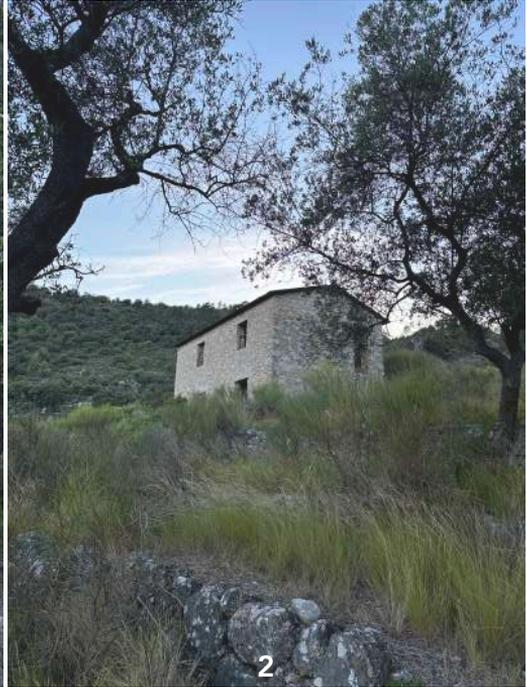
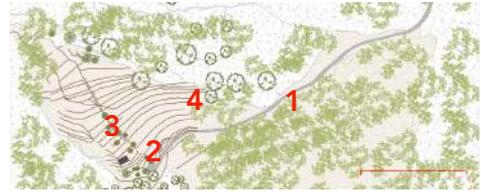
dimensionner le site:



plan de repérage 1/1000



arpenter le site:



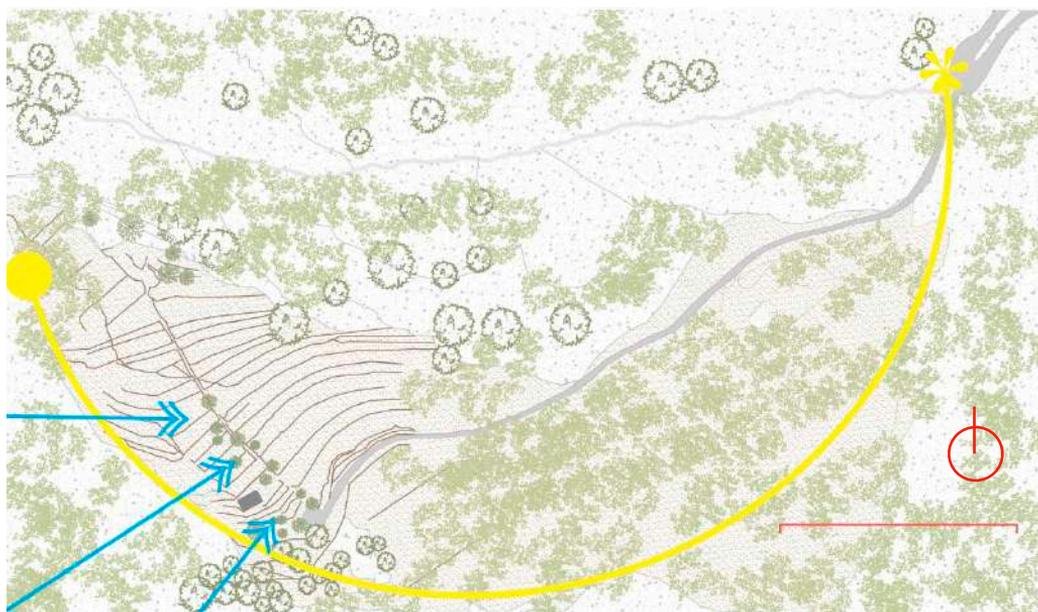


le climat à l'échelle du site:

À l'échelle du site, le climat épouse la douceur méditerranéenne de l'ensemble de la région. Le soleil, dans sa course quotidienne d'est en ouest, effleure dès l'aube les restanques orientées au sud-est, révélant peu à peu les reliefs de la pierre sèche et la texture des végétaux. La lumière s'étire tout au long de la journée, enveloppant le site d'une clarté franche et constante.

Le vent quant à lui, souffle principalement depuis l'ouest, il vient de la mer et apporte avec lui une fraîcheur qui tempère la chaleur des après-midis d'été.

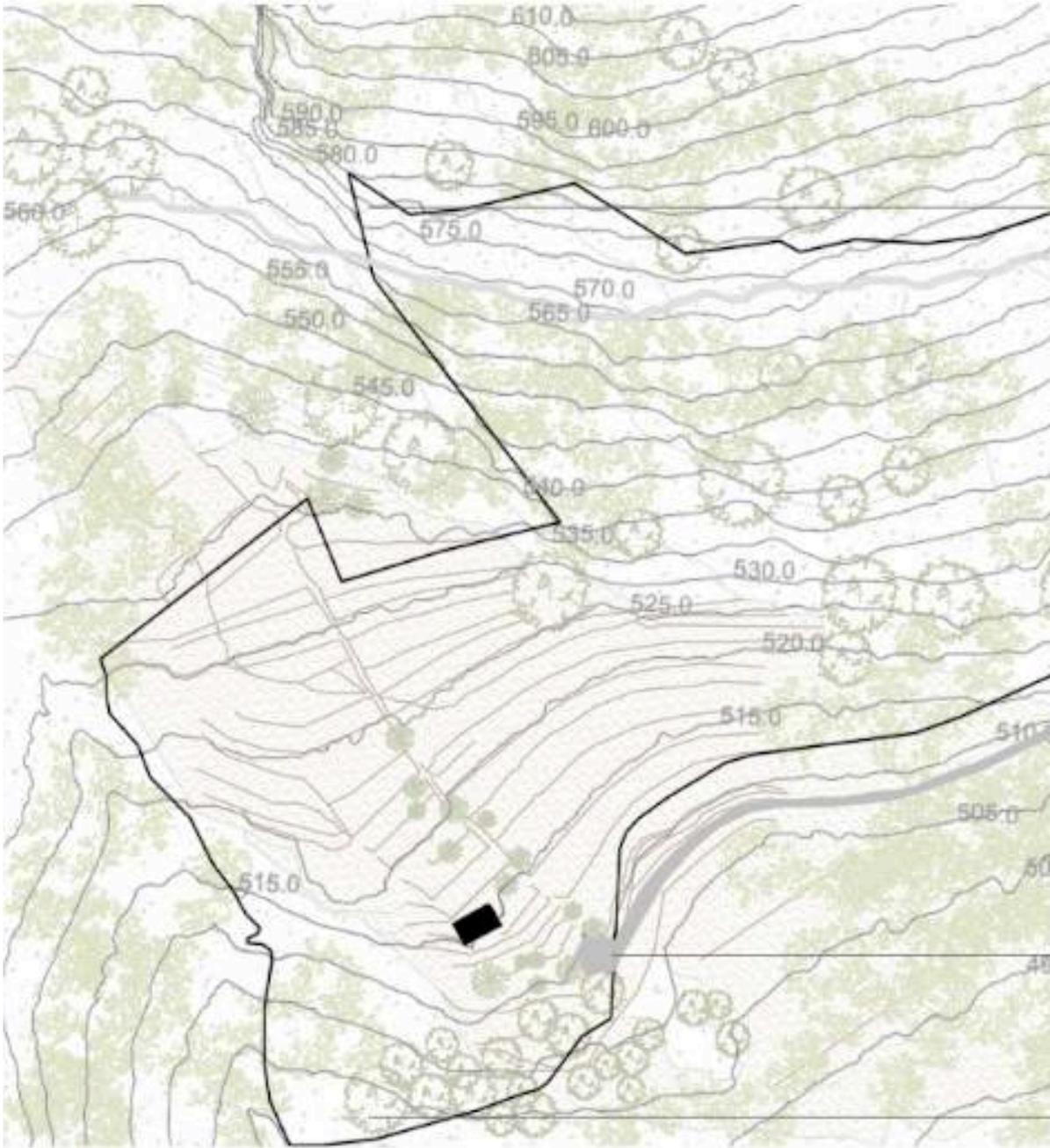
Ce dialogue entre lumière et vent compose une atmosphère douce, liée à la géographie ouverte de l'emplacement du terrain dans le bas de la colline du Mont Chauve.



course du soleil et vent dominant

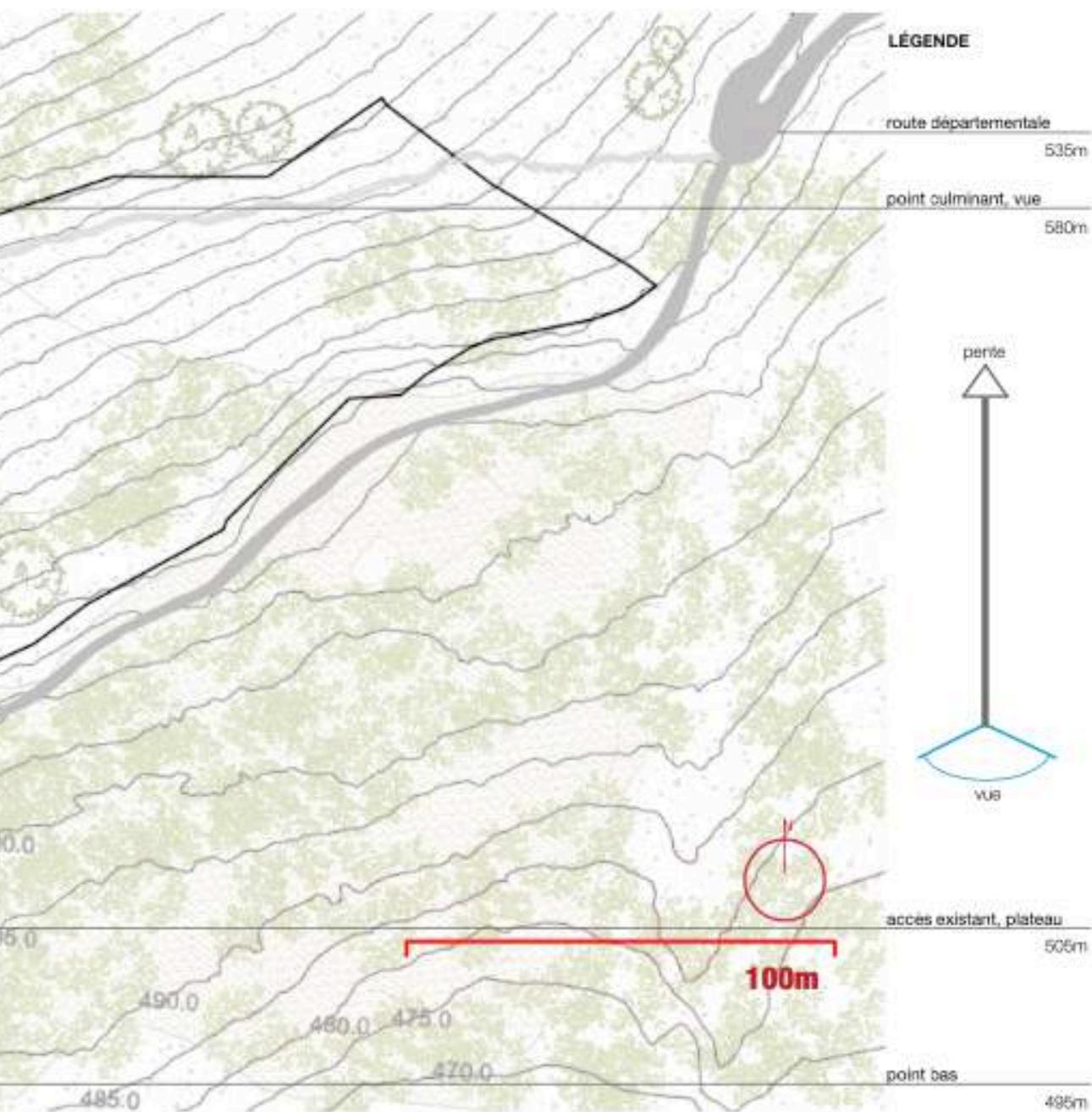


4. contexte topographique



plan topographique





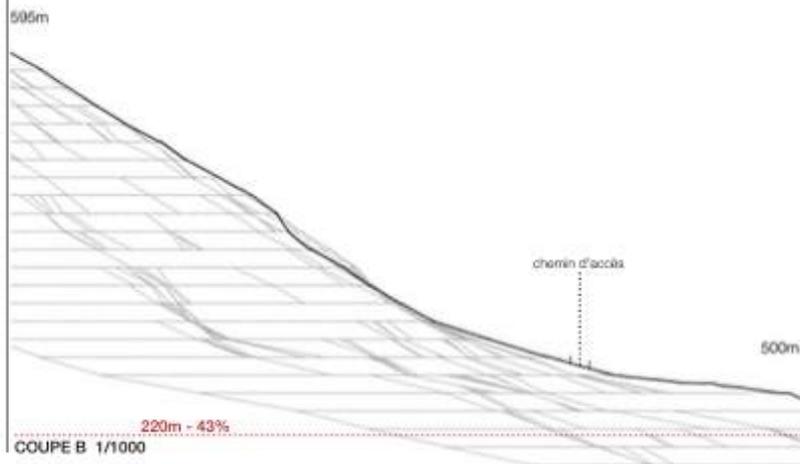
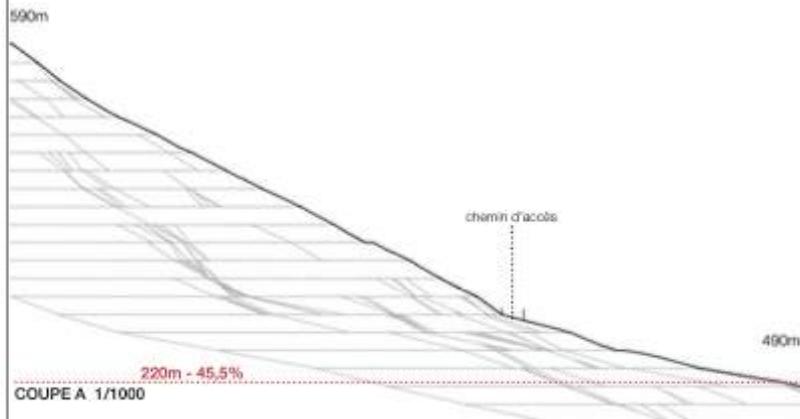
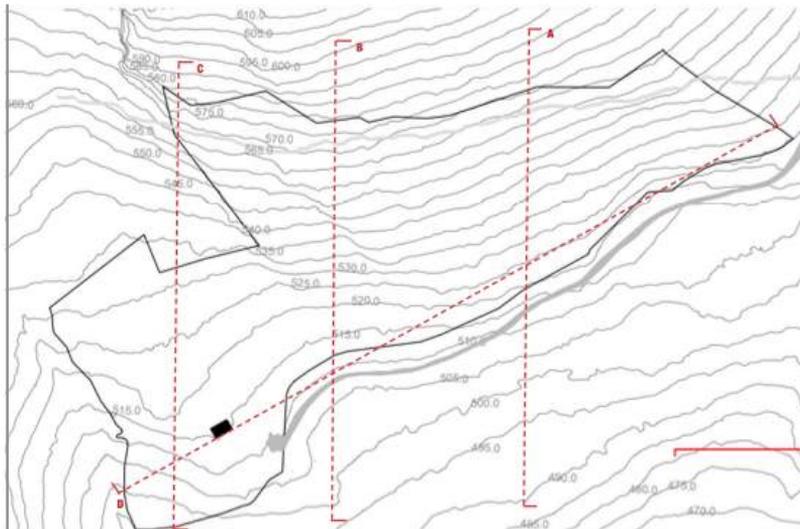
Le premier enjeu de lecture de ce site fut l'appréhension et la compréhension de sa topographie. Le terrain d'implantation de ce projet de fin d'études s'inscrit dans un relief puissant dont les formes racontent à la fois la force géologique du lieu et les transformations que le temps et la main de l'Homme y ont apportées.

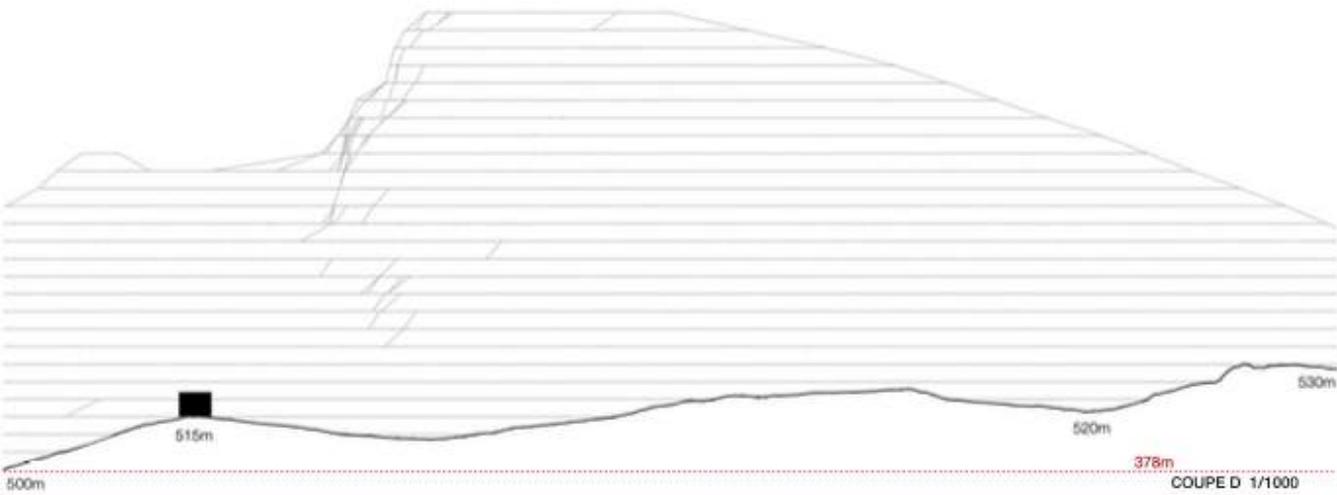
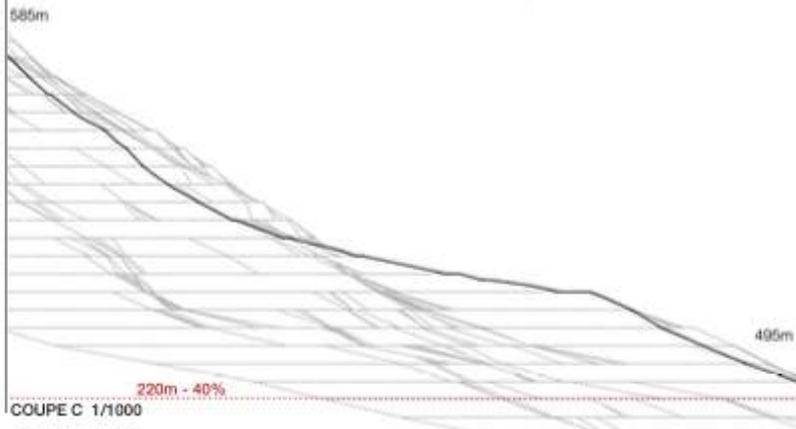
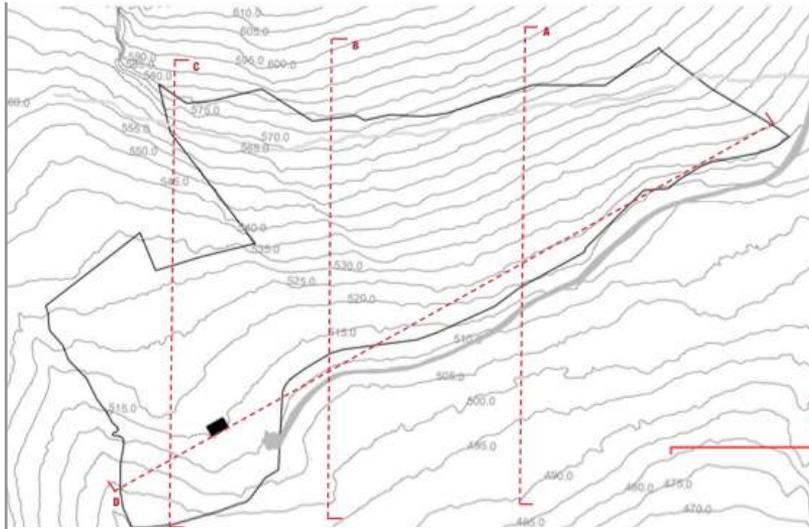
Le site est traversé par une pente naturelle qui s'élève vers le nord, dans un mouvement continu. Le point bas se situe au sud-ouest, à 495 mètres d'altitude, tandis que le point culminant atteint 580 mètres, au nord. À l'extrémité nord-est, là où le terrain reste le plus sauvage, la pente devient plus abrupte: les courbes de niveaux s'y resserrent, révélant une dénivellation plus marquée et accentuant l'impression de verticalité.

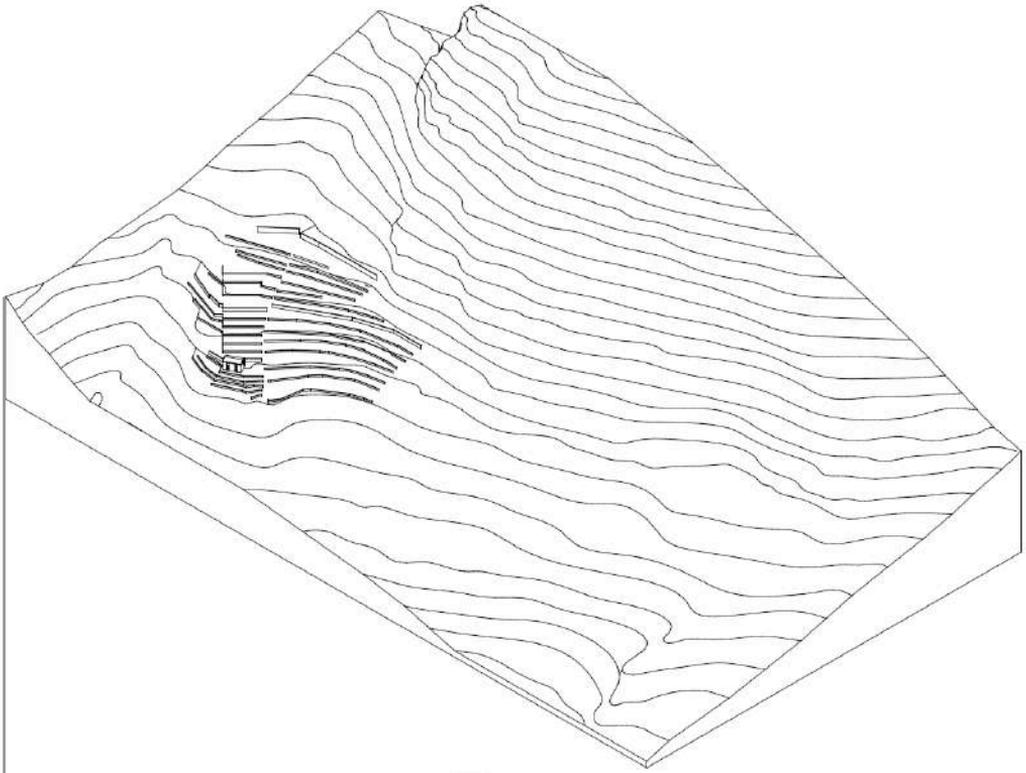
Pourtant, cette pente, aussi franche soit-elle, environ 40% sur la totalité du site, est adoucie par la présence des restanques agricoles, construites entre 510 mètres et 535 mètres d'altitude. Ces murets en pierre sèche dessinent une succession de plateaux réguliers, comme autant de paliers venus ponctuer et apprivoiser la déclivité naturelle. Ils rythment le sol, freinent l'élan de la pente, et offrent des points d'appui stables pour le regard comme pour le corps. C'est par leur présence que le paysage s'organise, devient lisible, accessible, habitable.

Parce que la pente monte vers le nord, le dégagement visuel s'ouvre naturellement vers le sud, en direction de la mer. Cette ouverture, offerte depuis les différentes restanques, confère au site une orientation claire, une ligne de fuite vers l'horizon, surplombant la ville de Nice. Les terrasses suivent avec précision les courbes naturelles du terrain, prolongent les ondulations du sol en les domestiquant. Elles dessinent ainsi un paysage en équilibre sur le contrefort de la colline du Mont Chauve, à la fois ancré dans sa topographie et tourné vers l'extérieur, vers la lumière et la vue.









axonométrie



les restanques:

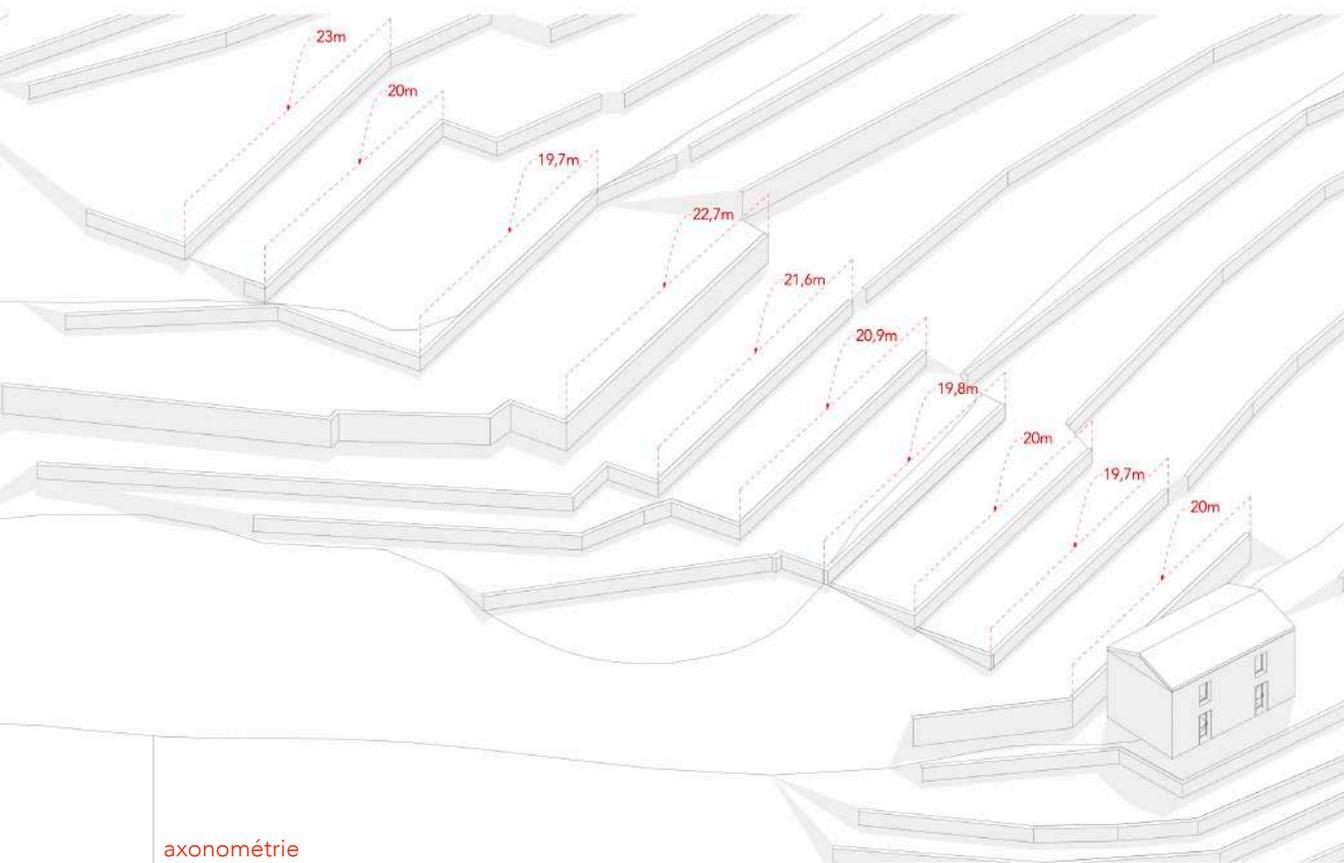
Chaque restanque agit comme une respiration dans la pente du terrain. Il y en a 14 et leur hauteurs sont régulières, elles montent de 1 mètre en 1 mètre, sauf la deuxième et la huitième restanques qui elles montent de 2 mètres. Elles sont séparées en deux par un sentier qui les traversent dans la montée.

Je me suis particulièrement intéressé à la partie des restanques implantées dans le prolongement de la bergerie, à l'ouest du sentier, car c'est là où elles sont les plus structurées. En effet le dessin des dix premières restanques derrière la bergerie suit le même axe et les largeurs sont régulières. Cette zone sort du creux de la vallée, où se poursuivent les restanques de l'autre côté du sentier, elle bénéficie donc d'un dégagement encore plus important que le reste du terrain. La pente à cet endroit du site est de 15%.

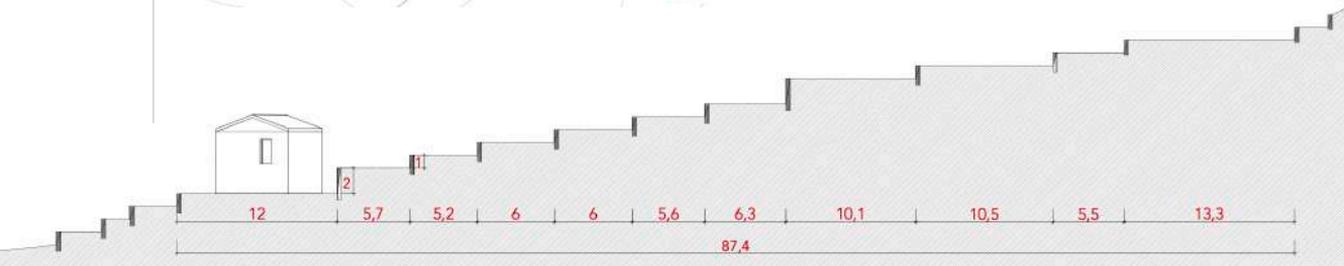


vues aériennes





axonométrie



coupe schématique



synthèse des règles urbaines et paysagères :

Zone A / UFC1 (zone pavillonnaire et agricole de faible densité)

- Construction de bâtiments liés à une activité agricole autorisé.
- Construction d'habitation possible si liée à l'exploitation agricole.
- Construction de locaux d'artisanat et locaux de travail possible.
- Insertion paysagère obligatoire : les constructions doivent être discrètes, bien intégrées.
- Matériaux de construction compatibles : pierre, bois et métal sombre.
- Privilégier les structures démontables
- Emprise au sol maximum : 10%
- Hauteurs maximum : 7 mètres
- Implantation : à 5 mètres de la limite des voies / à 5 mètres des limites séparatives.
- Aménagement des espaces verts : 85% minimum.
- Toits plats possibles, couverture transparente, pas de saillie + cinquième façade.
- Interdiction de défrichement



5. piste d'implantation

Cette analyse du site m'a permis de déterminer une zone plus précise d'implantation du projet dans le vaste espace de 5 hectares qui m'était à disposition.

Et c'est donc sur cette zone où les restanques sont régulières que mon attention s'est portée et ce pour les raisons suivantes:

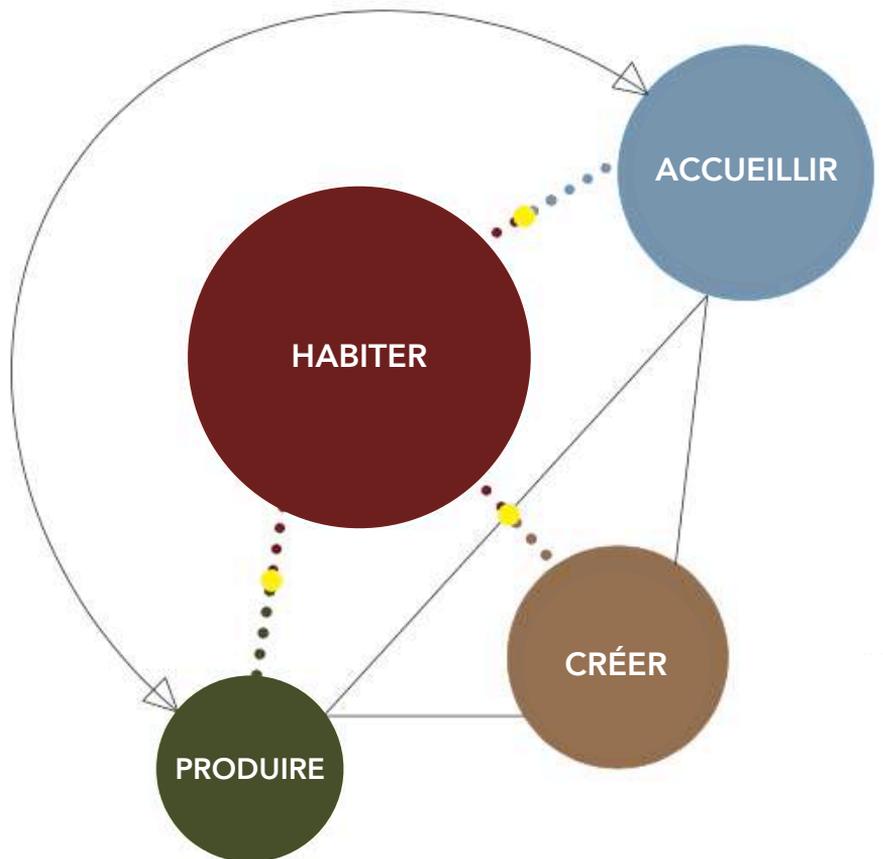
La première volonté était d'implanter un projet sur ce site en le modifiant le moins possible voir pas du tout. La présence de ces paliers parfaitement plats et réguliers semble être propice à l'implantation de volumes en les posant sur les surfaces existantes. Les paliers des restanques agissent donc comme des respectables naturels. L'implantation dans cette zone du terrain permet de réduire considérablement l'impact du sol, et respecte le passé agricole du lieu et sa structure géographique. Comme nous l'avons vu précédemment, ces restanques sont la première marque de l'action de l'Homme sur ce terrain, s'implanter dessus permet de poursuivre ce geste. La seconde trace du passage de l'Homme sur ce terrain est la construction de la petite bergerie, s'implanter dans sa continuité permet également ce lien avec le passé du site, l'intégrer dans le projet plutôt que de l'effacer.

Ce choix d'implantation traduit une certaine posture architecturale: une manière d'habiter en se posant, non en s'imposant.

Intéressons nous désormais au programme à implanter sur cette zone.



II- LE PROGRAMME



1. intentions programmatiques

L'intention de ce projet est de faire exister, sur un même site et dans une zone d'implantation restreinte, une diversité programmatique centrée autour de l'acte d'habiter.

Le programme du projet naît donc d'une volonté d'habiter un lieu en l'activant, c'est à dire en y cultivant, en y vivant, en y travaillant et en y accueillant. Il ne s'agit pas d'un simple logement, mais d'un ensemble d'espaces à la fois productifs, domestiques et partagés, pensés comme autant de boîtes autonomes réunies sous une même enveloppe protectrice.

Ce choix programmatique reflète une manière d'envisager l'architecture comme un cadre souple et vivant, capable d'évoluer avec le temps et les usages.

L'idée est de créer un lieu de vie ouvert, modulable, qui ne cherche pas à figer, mais à accueillir l'imprévu et l'appropriation, et en lien profond avec le vivant.

Le programme comprend donc :

- une habitation privée
- deux chambres indépendantes
- trois serres
- deux ateliers de production agricole
- un atelier de création de mobilier



2. les pôles programmatiques

Le programme comprend donc 4 pôles distincts



HABITER

Espaces	Quantité	Surfaces	Effectif
Séquence d'entrée / WC / buanderie	1	20m2	3
Séjour (partagé)	1	50m2	8
Cuisine / salle à manger (partagée)	1	45m2	8
Salon de lecture / musique	1	30m2	5
Bureau	1	15m2	2
Chambre avec salle de bain privée	2	20m2	4
Total		200m2	30

Les volumes du pôle "habiter" sont semi public, le séjour et la cuisine / salle à manger sont partagé avec les occupants du pôle "accueillir".



ACCUEILLIR

Espaces	Quantité	Surfaces	Effectif
Espace de nuit	1	15m2	
Espace de travail	1	10m2	
Salle d'eau	1	5m2	
Total		30m2	2

Espaces	Quantité	Surfaces	Effectif
Espace de nuit	1	15m2	
Espace de travail	1	10m2	
Salle d'eau	1	5m2	
Total		30m2	2

Le pôle "accueillir" prend la forme de deux chambres indépendamment placés des volumes du reste de l'habitation en prévoyant d'accueillir du public (deux couples maximum) participant aux pôles "produire" et "créer", pour leur permettre de dormir sur place.



PRODUIRE

Espaces	Quantité	Surfaces	Effectif
Serre	3	80m2	10
Zone de compostage	1	15m2	3
Zone de stockage	1	20m2	4
Zone de transformation	1	20m2	4
Local technique	1	10m2	-
Réservoir d'eau	1	5m2	-
Total		310m2	21

Le pôle "produire" prend la forme de deux ateliers visant au stockage et à la transformation des produits planté sur le site.

3 serres accueillant des plantations potagères viennent ponctuer les autres pôles.

Notons également la présence de champs de culture et de vergers, en dehors des volumes habitables, ainsi que l'exploitation des oliviers déjà implantés, créant ainsi une petite exploitation agricole.



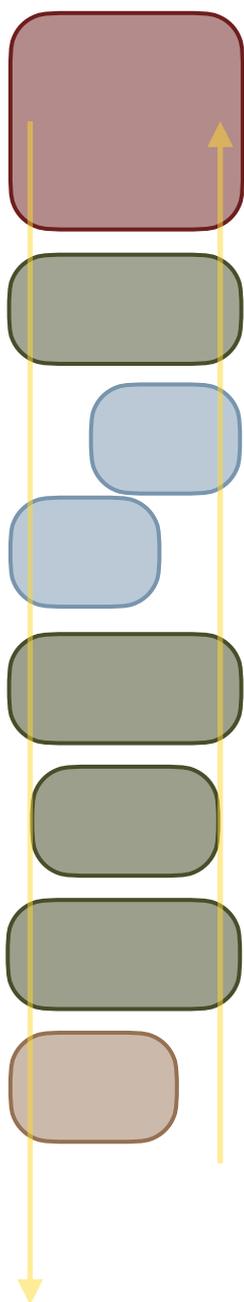


CRÉER

Espaces	Quantité	Surfaces	Effectif
Espace de travail / assemblage	1	15m ²	4
Espace de dessin	1	10m ²	2
Zone de découpage	1	5m ²	1
Zone de finition	1	5m ²	1
Stockage	1	5m ²	-
Local technique	1	5m ²	-
Sanitaires	1	5m ²	
Total		50m²	8

Le pôle “créer” prend la forme d’un atelier de création de mobilier pouvant accueillir jusque’à 8 personnes. Cet atelier à été également pensé pour la construction des éléments préfabriqués du projet.





Espaces	Quantité	Surfaces	Effectif
Habiter	1	200m ²	30
Accueillir	2	60m ²	4
Produire	1	310m ²	21
Créer	1	50m ²	8
Total		620m ²	63

synthèse des surfaces intérieures et des effectifs des différents pôles

schéma d'organisation des pôles

allant du plus public au plus privé, des espaces de plantations ponctuent la répartition des pôles.



vers une autosuffisance ?

Le projet ne cherche pas à atteindre une autosuffisance totale, mais à se rapprocher d'une autonomie partielle. En intégrant des espaces de production agricole - vergers et champs en terrasses, potagers sous serre, ateliers de transformation - il propose une manière d'habiter qui ne soit pas seulement consommatrice d'espace, mais génératrice de ressources. Cette production n'a pas vocation à être industrielle ou intensive : elle vise plutôt une échelle domestique, vouée aux usagers du projet et capable de couvrir une partie des besoins alimentaires du foyer, tout en créant un lien avec le sol.

Le projet vise à créer un habitat actif, moins dépendant des réseaux extérieurs et en prise avec son environnement immédiat.

La présence de l'atelier de création de mobilier dans lequel les éléments préfabriqués peuvent être construits participe à cette quête d'autonomie. Une quête qui fait sens avec l'isolement du site.



3. un programme évolutif

Le projet n'est pas conçu comme un système figé, mais comme un dispositif ouvert capable d'évoluer dans le temps. Le programme restreint en surface du projet peut donc se voir être agrandi en fonction de nouveaux besoins : l'ajout d'un atelier de stockage et de transformation agricole, d'une serre en plus, ou encore l'ajout d'une chambre indépendante et d'une autre chambre dans la parti de l'habitation privée.

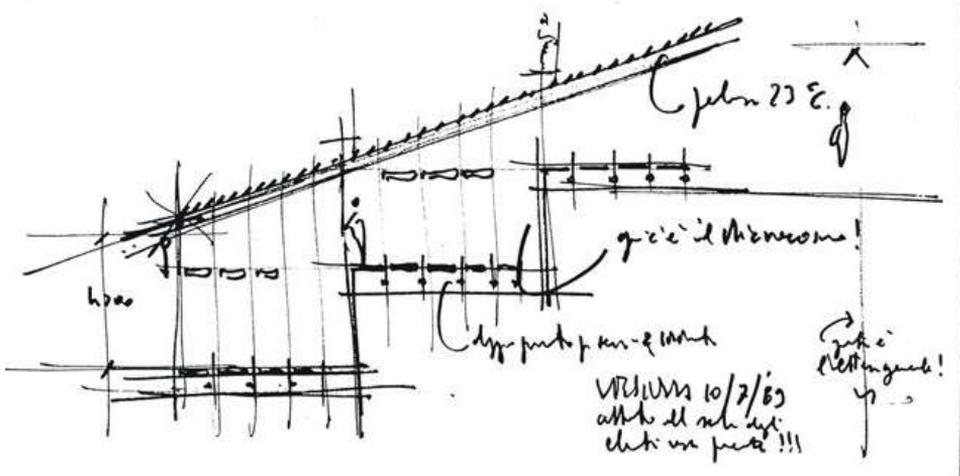
Des volumes préfabriqués accueillant les différents éléments du programme permettent cette facilité modulaire et évolutive.

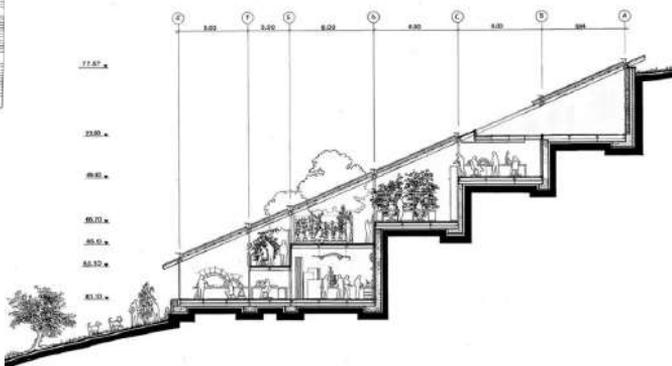
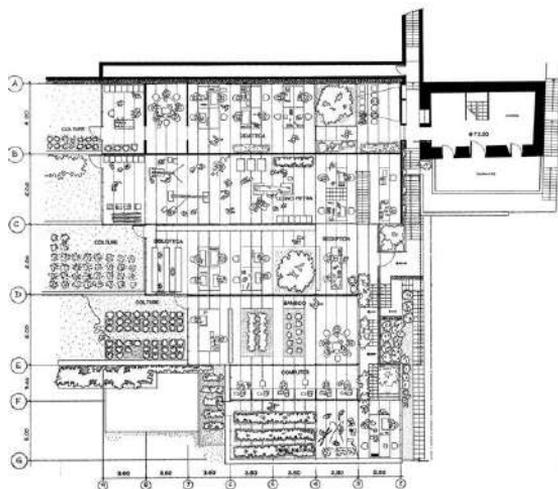
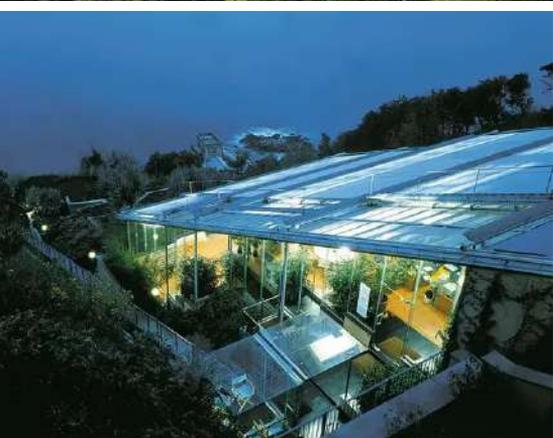
Espaces	Quantité	Surfaces	Effectif
Habiter	1	220m ²	32
Accueillir	2	90m ²	8
Produire	1	410m ²	30
Créer	1	50m ²	8
Total		770m ²	78

synthèse des surfaces intérieures et des effectifs des différents pôles sur une seconde phase éventuelle du projet



III- LA RÉFÉRENCE





Punta Nave, Renzo Piano Building Workshop, bureaux et studio à Gènes, Italie, 1991

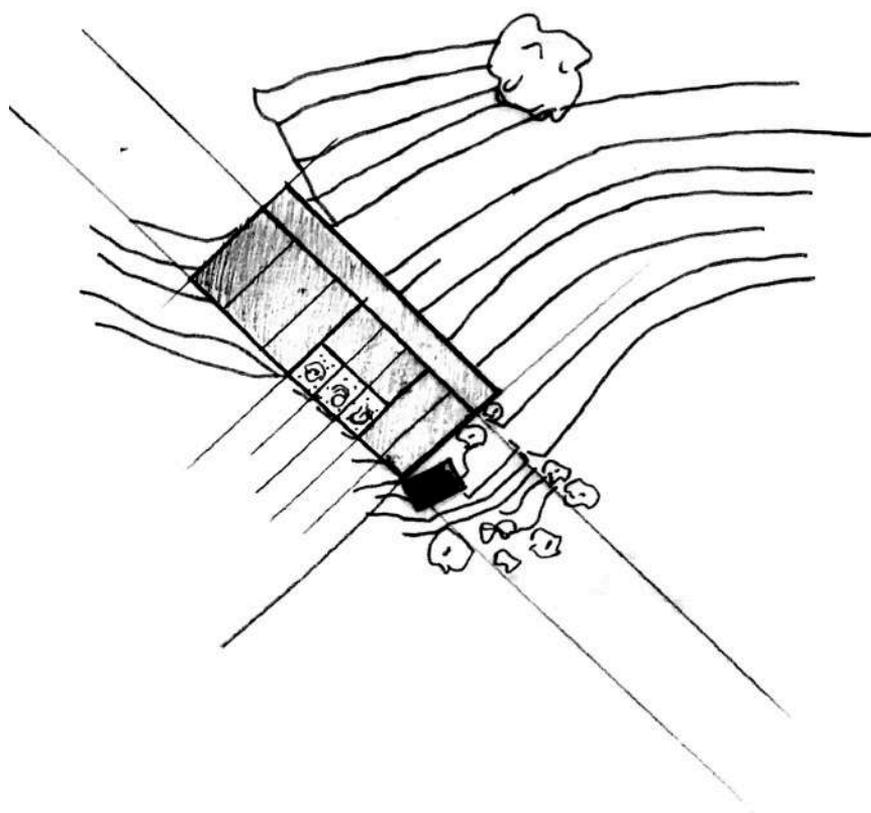


Implantés sur les hauteurs de Gênes, les bureaux de Renzo Piano (RPBW) dialoguent avec le paysage dans une posture de discrétion et de légèreté constructive. Posée à flanc de colline, la structure s'insère sans brutalité, en s'adaptant à la pente plutôt qu'en la contraignant. Elle associe des volumes en bois abrités sous une structure légère métallique, prolongée par une toiture translucide, qui filtre la lumière tout en protégeant les espaces. Chaque pallié est implanté sur des restanques existantes.

Cette architecture de grande transparence, à la fois technique et sensible, propose une manière d'habiter le paysage en le laissant passer à travers l'architecture. Elle inspire directement mon projet par son rapport respectueux au sol, sa structuration en unités fonctionnelles indépendantes, et sa capacité à faire coexister travail, vie quotidienne et contemplation au sein d'un même dispositif spatial.



IV- LE PROJET



1. l'implantation

L'ensemble des éléments des différents pôles, détaillés dans la partie précédente, s'implante dans des volumes indépendants les uns des autres que je qualifie comme des "boîtes". Ces boîtes sont posées directement sur les restanques agricoles, et sont donc en lien direct avec le sol naturel du site, toujours dans cette volonté de l'impacter le moins possible. Elles viennent s'étaler sur les dix premières restanques, dans le prolongement de la bergerie, l'élément que j'ai défini comme l'origine du projet, et qui se voit d'ailleurs accueillir désormais l'atelier de création de mobilier. Le reste des boîtes - lieux agricoles et d'habitation - sont reparti sur les restanques selon leur logique d'usage : progressant dans la montée des espaces les plus publics vers les espaces les plus privés.

L'ensemble de ces "boîtes" est recouvert d'une grande serre transparente qui vient englober cette portion des restanques en se posant dessus. La serre est composée d'une série de 14 portiques, dont l'espacement correspond à la profondeur naturelle des restanques. Il y a donc un portique par restanque et deux de plus pour les deux dernières qui bénéficient d'une profondeur plus importante, cette profondeur à donc été divisée en deux pour que les charges soit mieux réparties. Les portiques se prolonge aussi au dessus de la bergerie, pour une lecture du principe structurel clair et pour l'intégrer pleinement dans le projet.

L'espacement entre les deux poteaux des portiques à été fixé à 20 mètres, libérant ainsi un volume intérieur généreux, pouvant accueillir les boîtes, des espaces de respirations entre les boîtes et deux espaces de circulations à l'est et à l'ouest, inclus dans le volume de la serre.

La serre mesure 20 mètres de large par 74 mètres de long, pour un volume couvert total de : 1480m².

Ce positionnement de la serre en travers de la pente lui permet de relier les différents niveaux du terrain tout en définissant un axe transversal qui structure les circulations, les vues et l'organisation des volumes.

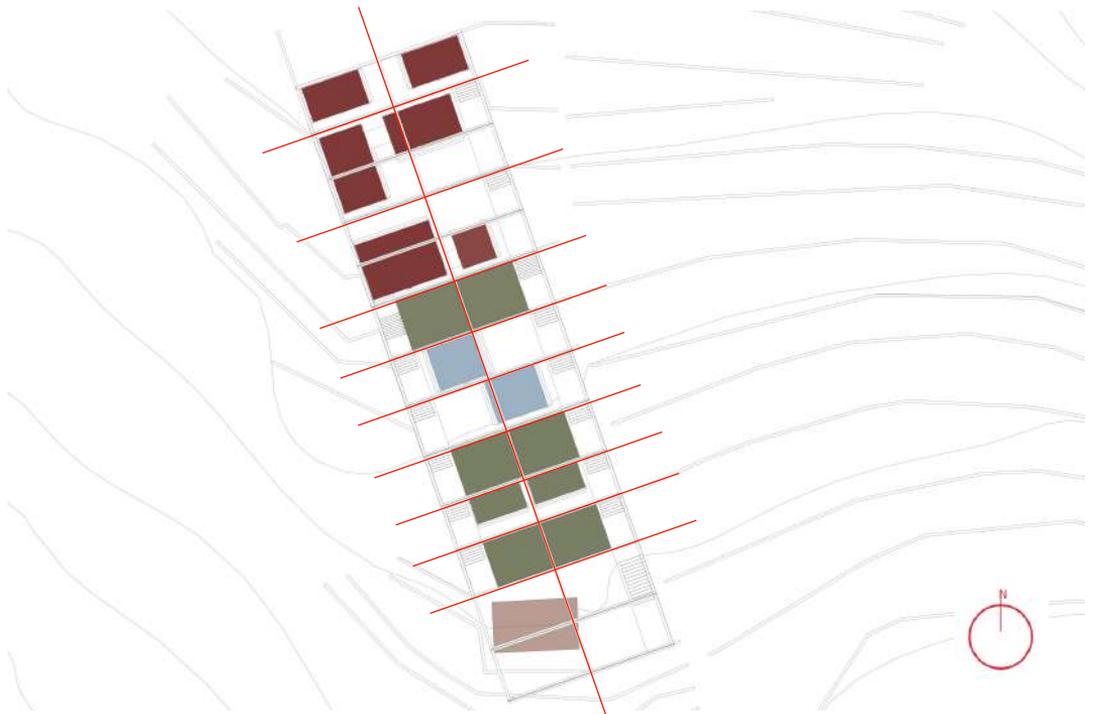
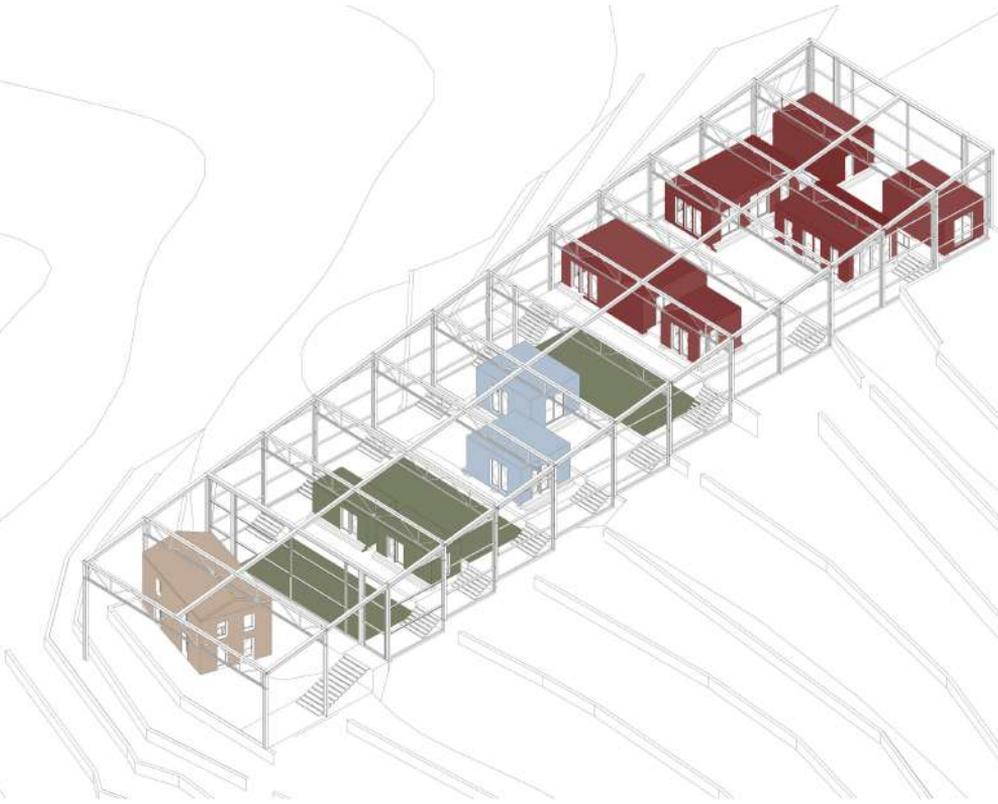


HABITER

PRODUIRE

CRÉER

ACCUEILLIR



2. Le rapport à la pente

L'ensemble du projet, la serre et les boîtes, vient donc se poser sur le site, selon le désir initial de ne rien lui imposer, c'est à dire de ne pas toucher à sa structuration naturelle. Ainsi les restanques sont intactes, les murets en pierre sèche sont inclus dans le volume semi intérieur de la serre. Le sol naturel prend place intégrante dans le projet, puisqu'il le traverse.

La pente de la toiture suit elle aussi le mouvement de la pente du terrain, elle est élevée à 7m en partie haute et basse au dessus du niveau des restanques. La hauteur des portiques est donc adaptée en fonction de leur positionnement.

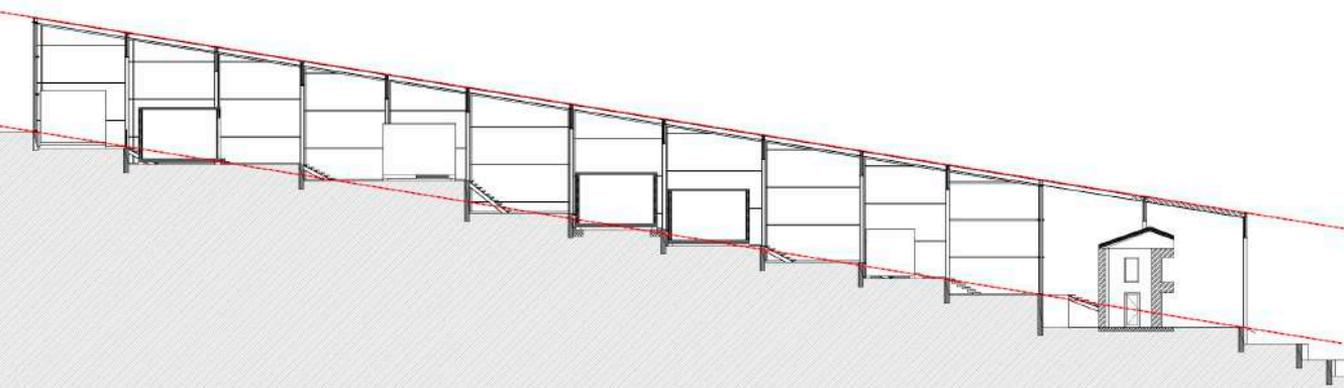
L'accès se fait depuis le bas des restanques, à l'arrivée du sentier du Camp (des emplacements de parking sont d'ailleurs prévus à cet endroit pour le stationnement des véhicules accédant à la serre). Le parcours dans le projet est donc ascendant, graduel et révélateur.

La serre franchit 11 mètres en hauteur sur une longueur de 74 mètres, assumant donc une pente de 15% rendue habitable par l'implantation des différents espaces sur les restanques. Pour les circulations verticales des emmarchements sont mis en place afin de passer d'un palier à l'autre. Pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et les personnes en situation d'handicap des fauteuils monte-escaliers escamotables sont mis en place sur des rails fixés le long des emmarchements, réglant ainsi des problèmes d'accessibilité.

Ce rapport direct à la pente implique aussi une relation au sol, vivante et expressive. Chaque volume est ancré, trouve sa place, mais reste réversible, posé sur des plots de fondations légers afin de laisser le sol respirer. L'architecture ne cherche pas à s'imposer mais à épouser les lignes du terrain, en affirmant une volonté de cohabitation avec le site.

Le sol n'est plus une simple surface à bâtir, mais un support actif, porteur de mémoire, de structure et de narration, il est véritablement le premier support de la mise en scène de ce quotidien singulier. Il dicte le rythme, les hauteurs, les circulations, et devient la matière première du projet. Dans ce contexte, habiter la pente, ce n'est pas la maîtriser, mais entrer en dialogue avec elle, se laisser porter par le sol.





3. orientation, lumière et ventilation

L'implantation de la serre perpendiculairement aux restanques, selon un axe sud-nord, confère aux façades est et ouest le rôle de façades principales, étant étendues sur 74 mètres de long.

À l'est, l'orientation permet de capter la lumière du matin, plus douce, propice aux espaces de vie calmes et à une ouverture sur les premiers heures de la journée. À l'ouest, la lumière plus chaude de l'après-midi et du soir accompagne les usages plus dynamiques, les lieux de travail et de convivialité. Ce choix d'orientation permet également d'éviter les surchauffes estivales générées par une exposition plein sud directe. Elle permet également de capter le vent dominant qui vient de l'ouest, en effet les façades sont ouvrantes et permettent ainsi une ventilation naturelle transversale, renforcée la présence de shed ouvrant sur la toiture vitrée.

Les volumes intérieurs sont implantés en retrait, à distance des parois afin de laisser circuler l'air et profiter d'un éclairage naturel filtré. La diversité d'orientation des volumes au sein de la serre permet de composer des ambiances lumineuses variées, du plein soleil au clair-obscur.

Notons aussi que cette implantation est favorable pour les plantations au sein de la serre, car elle permet une bonne répartition de la lumière tout au long de la journée



4. la volumétrie

.La serre agit comme un grand volume protecteur, sa structure en acier est légère et permet de ne pas s'imposer au site, elle est réversible. Sa volumétrie fait écho à un bâtiment agricole, et donc au passé du site ainsi qu'au programme implanté.

Ses façades sont entièrement vitrées, laissant ainsi passer la lumière. Leur partie supérieure est un vitrage avec un système de jalousie, pouvant laisser passer l'air, tandis que la partie inférieure - au niveau du sol - est un système de vitrage pliant coulissant permettant l'ouverture facile de certaines parties ou de l'entièreté des façades. Ces éléments de vitrage viennent rythmer horizontalement les façades, celles est et ouest suivent d'ailleurs dans leur dessin la forme des restanques.

La serre permet une lecture globale d'un volume unifié, mais perméable par les éléments naturels du site.

.Les boîtes accueillant les différents usages sont voulues faciles à mettre en oeuvre. Leur système constructif est simple, il s'agit de parois préfabriquées en ossature bois suivant une trame de 1 mètre, avec une finition intérieur / extérieur en contreplaqué de pin. Ces parois reposent sur des planchers en ossature bois, également faciles à mettre en oeuvre, toujours dans un souci de réversibilité de l'architecture. Ces boîtes sont autonomes et dialoguent directement avec le sol naturel. Le pin et ses veinures ondulées offre un contraste avec la technicité de l'acier et du verre, il apporte de la chaleur au plus près des usagers.

.Le dialogue entre les boîtes en bois et la structure en acier produit une architecture en tension entre l'ancrage au sol et l'ouverture vers le ciel. Cette opposition traduit deux postures complémentaires : une certaine densité des usages ancrée dans le sol agricole, et la légèreté de l'enveloppe, perméable à la lumière, à l'air et au vivant. La volumétrie devient ainsi un langage : celui d'un habitat en cohabitation avec le lieu, à la fois inscrit, discret et évolutif.



.Le parti pris consiste à faire peser sur des constituants distincts du projet les contraintes habituelles selon un principe de réparation fonctionnelle :

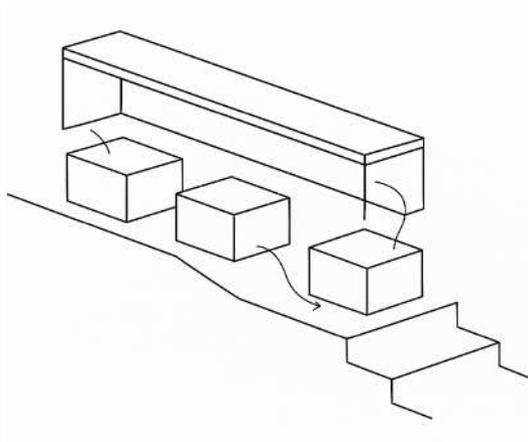
-La structure acier de la serre assure les rôles de protection climatique, de régulation thermique passive et d'étanchéité à l'eau de pluie.

-Les boîtes en ossature bois, indépendantes, sont optimisées pour des usages spécifiques (habitat, atelier, accueil, travail) et répondent uniquement aux contraintes d'usages internes (acoustique, thermique) par la mise en oeuvre d'isolations légères.

-La topographie existante (restanques) joue un rôle de socle porteur et conditionne l'implantation, évitant tout terrassement.

-La ventilation naturelle, la lumière et les circulations sont assurées par les espaces interstitiels laissés libres sous la serre.

Ce découpage permet d'alléger chaque constituant, de limiter les besoins techniques, et d'adapter les volumes au fil du temps. Il s'agit d'un système ouvert, modulaire, évolutif, où la performance globale repose sur l'interaction entre les éléments, plutôt que sur la sur-spécialisation d'une enveloppe unique.





CONCLUSION

Ce projet s'est dessiné peu à peu, à la croisée d'un lieu chargé d'histoire familiale, d'un désir d'habiter singulièrement, et d'une attention portée au quotidien. La serre habitée, posée sur les restanques sans les altérer, offre un cadre souple et protecteur à une série de volumes autonomes, à l'image d'un petit hameau intérieur, où les vues deviennent celles de l'architecture elle-même. Chaque usage trouve sa place, sa lumière, sa relation au paysage. L'ensemble compose un récit spatial, fait de passages, d'échanges, et de rapports au contexte, où une communauté peut exister.

Il ne s'agissait pas seulement de répondre à un programme, mais de proposer un cadre de vie qui conjugue ancrage et ouverture, solitude et partage, travail et contemplation. Le projet raconte une manière d'habiter où l'architecture accompagne les gestes simples et donne forme à une relation sensible au lieu.

Concevoir cet espace fut aussi un chemin personnel. Il a fallu douter, tâtonner, parfois s'égarer. Il a surtout fallu apprendre à faire confiance – aux idées, aux intuitions, aux capacités, au regard intérieur parfois complexe. Trouver une posture, affirmer des choix, tenter de ne plus avoir peur. Cette architecture, en somme, m'a permis de construire autant un lieu qu'une parole.



